

"Du Partenariat à la Tension : La Remise en Cause de la Coopération Militaire Franco- Sénégalaise au nom de la Souveraineté et des Intérêts Nationaux"

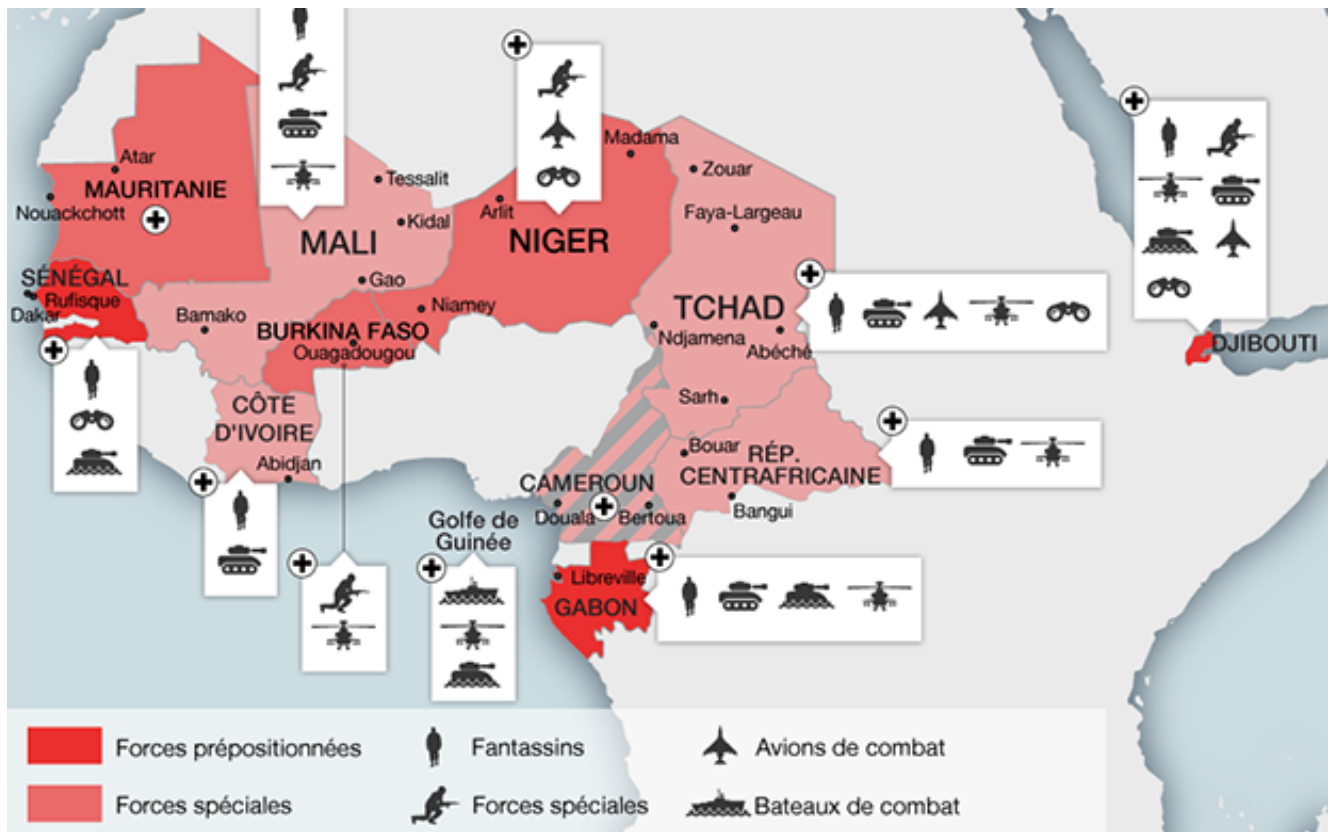


AUTEUR: AMADOU CISSE

Introduction

La coopération militaire entre le Sénégal et la France est un pilier des relations bilatérales depuis l'indépendance du Sénégal en 1960. Cependant, cette alliance stratégique, symbolisée par la présence des **Éléments Français au Sénégal** (EFS), est aujourd'hui remise en question par les nouvelles autorités sénégalaises. Pour comprendre les motivations de cette remise en cause, il est crucial d'analyser les intérêts économiques, les enjeux de souveraineté, et le contexte géopolitique qui entourent cette coopération.





La Présence Militaire Française en Afrique : Entre Influence et Controverse

La France conserve plusieurs bases militaires stratégiquement positionnées en Afrique, essentielles à la sécurité régionale et à la protection de ses intérêts. Voici les principales bases et forces prépositionnées françaises sur le continent :

- **Djibouti : Forces Françaises stationnées à Djibouti (FFDj)**

Djibouti abrite la plus grande base française en Afrique avec environ **1 700 soldats**. Cette base est un pilier de la projection de la puissance militaire française dans la région, jouant un rôle clé dans la lutte contre la piraterie autour de la Corne de l'Afrique et en mer Rouge.

- **Côte d'Ivoire : Forces Françaises en Côte d'Ivoire (FFCI)**

À Abidjan, environ **600 soldats** sont déployés. Cette base est cruciale pour le soutien logistique et l'entraînement des forces locales, contribuant à la stabilisation de la région ouest-africaine.

- **Gabon : Éléments Français au Gabon (EFG)**

Libreville accueille environ **450 soldats** français. Cette base est stratégique pour le soutien des opérations en Afrique centrale et pour les missions de formation et de coopération avec les forces locales.

- **Sénégal : Éléments Français au Sénégal (EFS)**

Environ **350 soldats** sont principalement stationnés à Dakar. Les EFS se concentrent sur la formation des forces locales et la coopération opérationnelle dans la région.

- **Tchad : Opération Barkhane**

Malgré une réduction des effectifs, le Tchad reste un point d'appui majeur avec environ **1 200 soldats**. La base principale à N'Djamena sert de centre de commandement pour les opérations contre les groupes djihadistes dans le Sahel.

Face aux pressions politiques locales et aux critiques croissantes, la France a commencé à réduire et réorganiser ses forces. Par exemple, le retrait des troupes du Niger en 2024 et leur redéploiement vers le Tchad illustre cette nouvelle orientation. Ce repositionnement s'inscrit dans une réévaluation plus large de la stratégie militaire française sur le continent.

Ces ajustements visent à répondre aux défis sécuritaires tout en tenant compte des dynamiques politiques internes des pays hôtes. La présence militaire française reste néanmoins une composante clé de la stratégie de défense de la France en Afrique, soutenant les opérations de maintien de la paix et la lutte contre les menaces terroristes régionales.

La Présence Militaire Française au Sénégal : Un Voyage à Travers l'Histoire et l'Évolution

Les accords de défense et de sécurité entre le Sénégal et la France, développés depuis l'indépendance du Sénégal en 1960, couvrent divers aspects de la coopération, notamment l'assistance technique, la formation des militaires sénégalais, et le soutien logistique et opérationnel. Ces accords permettent également l'utilisation des bases militaires sénégalaises par les forces françaises en cas de besoin, en s'adaptant aux nouvelles réalités géopolitiques et sécuritaires, telles que la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel.



Les principaux accords entre le Sénégal et la France incluent :

- **Accord de Défense de 1960:** Cet accord initial a établi les bases de la coopération militaire, incluant la formation et l'équipement des forces sénégalaises ainsi que la possibilité pour la France de maintenir des troupes au Sénégal.
- **Révision de l'Accord en 1974:** Cette révision a clarifié certaines dispositions et renforcé la coopération en réponse aux évolutions politiques et sécuritaires de la région.
- **Traité de Partenariat de Défense de 2012:** Ce traité, signé sous la présidence de Nicolas Sarkozy, redéfinit les termes de la coopération militaire, réduisant notamment les troupes françaises stationnées en permanence à Dakar de 1200 à 300 soldats et mettant l'accent sur la transparence et le cadre légal des interventions militaires.

Il est important de noter que la France n'est pas le seul partenaire du Sénégal en matière de défense et de sécurité. Le Sénégal a également conclu plusieurs accords avec d'autres pays pour renforcer sa sécurité nationale et promouvoir la stabilité régionale.

Ces accords comprennent :

- **États-Unis :** L'Accord de Coopération Défense (2016) améliore l'accès des forces américaines à certaines installations sénégalaises en cas de crise sécuritaire ou humanitaire, facilite les améliorations des installations, et favorise la planification conjointe et la formation.
- **Russie :** Des accords récents visent à renforcer la coopération militaire et technique, incluant des livraisons d'équipements militaires et des formations pour les forces armées sénégalaises.

- **Royaume-Uni** : L'Accord de Coopération en Défense et Sécurité (2023) vise à renforcer la sécurité régionale et la stabilité, lutter contre le crime organisé et le trafic de drogue dans le golfe de Guinée, et combattre l'instabilité et le terrorisme dans le Sahel.
- **Mauritanie** : Un accord bilatéral reflète la proximité géographique et culturelle entre les deux pays, favorisant la coopération pour la sécurité régionale et la lutte contre les menaces transfrontalières.
- **Gambie** : Un accord de sécurité et de défense, en raison de la proximité géographique et des liens historiques et culturels, visant à promouvoir la stabilité régionale et à lutter contre les menaces communes.
- **Chine** : Depuis 2005, les relations en matière de défense et de sécurité se sont renforcées, incluant des formations et des exercices communs, ainsi que l'acquisition de matériel militaire.

Les accords de défense et de sécurité du Sénégal avec divers pays jouent un rôle crucial dans le renforcement de la sécurité nationale et de la stabilité régionale, tout en offrant des avantages stratégiques et économiques à ses partenaires internationaux.

Les accords de défense et de sécurité avec la France sont dans l'ordre naturel des relations internationales pour tout pays. Et il est légitime de remettre en question ces accords lorsqu'ils ne semblent plus adaptés à l'intérêt national. Cependant, le Sénégal devrait peut-être aussi réexaminer l'ensemble de ses accords de défense afin de s'assurer qu'ils offrent le maximum d'avantages, quel que soit le pays partenaire.



La présence Militaire Française au Sénégal s'est réduite à 350 éléments depuis 2011

Les Éléments français au Sénégal (EFS) ont été créés en août 2011, succédant aux **Forces françaises du Cap-Vert**, avec un effectif initial de 365 hommes (ce nombre passera à environ 260 d'ici fin 2024). Leur mission principale est de constituer un **“pôle opérationnel de coopération”** (POC) centré sur la coopération militaire opérationnelle régionale plutôt que sur l'intervention rapide. Pour le Sénégal, cette action s'inscrivait dans une initiative plus large visant à renforcer la souveraineté nationale et à réduire la dépendance vis-à-vis de l'ancienne puissance coloniale.

Contrairement à une base opérationnelle avancée, les EFS n'ont pas de troupes

pré-positionnées prêtes à intervenir immédiatement en cas de crise. Leur mission est principalement axée sur la coopération régionale, la formation et le soutien aux forces armées locales.

Ainsi, la France ne maintient plus de forces pré-positionnées au Sénégal au sens traditionnel du terme. Les EFS se concentrent sur la coopération militaire et la formation, et bien qu'ils aient des capacités d'accueil et de soutien pour des renforts, ils ne sont pas équipés pour des interventions immédiates. La réduction continue des effectifs renforce cette orientation vers un rôle de soutien et de coopération plutôt que de projection de force rapide.

"Les Accords de Défense entre la France et le Sénégal : Atouts Stratégiques et Défis Partagés"

Les accords de défense entre la France et le Sénégal sont essentiels pour les deux pays, influençant des aspects économiques, sécuritaires et diplomatiques. La stabilité de la région est cruciale pour la sécurité et la prospérité de la France et de l'Europe. Au Sénégal, la présence de la France répond principalement à des enjeux stratégiques comme la lutte contre le terrorisme, la projection de puissance dans la sous-région, et la lutte contre le trafic de drogues et d'armes, en incluant également la formation militaire, le renforcement des capacités, l'influence diplomatique, et la gestion des migrations et des crises humanitaires.



Les avantages des accords pour le Sénégal comprennent le renforcement des capacités militaires grâce à des formations avancées et à des équipements modernes fournis par la France, ainsi qu'un soutien logistique crucial pour les opérations militaires complexes. La coopération dans la lutte contre le terrorisme et la présence militaire française contribuent à la stabilité du pays, dissuadant les tentatives de coup d'État et autres formes de déstabilisation. En cas de crise majeure, la France peut intervenir rapidement pour soutenir le gouvernement sénégalais, assurant une réponse efficace aux situations d'urgence. **Cependant**, cette coopération peut limiter l'autonomie du Sénégal en matière de politique de défense, créant une dépendance et suscitant des perceptions de néocolonialisme. Le manque de transparence des accords peut également générer des tensions politiques et sociales.

Pour la France, les accords permettent de maintenir une influence géopolitique significative en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, sécurisant ses intérêts économiques et l'accès aux ressources naturelles de la région. En aidant le Sénégal à lutter contre le terrorisme, la France contribue à la sécurité régionale, réduisant les risques d'instabilité qui pourraient affecter l'Europe. **Cependant**, maintenir une présence militaire représente un coût financier élevé, et les interventions militaires comportent des risques, notamment des pertes humaines et des implications politiques complexes. La présence militaire française à l'étranger est souvent critiquée, tant au niveau national qu'international, ce qui peut nuire à l'image de la France et susciter des oppositions politiques internes.

En cas de rupture des accords, le Sénégal perdrait l'accès à la formation avancée et aux équipements militaires modernes fournis par la France, affaiblissant ses capacités de défense et compliquant ses opérations militaires. La coopération dans la lutte contre le terrorisme serait affaiblie, augmentant les risques de déstabilisation dans la région du Sahel. **Perdre le soutien de la France pourrait isoler le Sénégal** sur la scène internationale, réduisant son influence dans les forums internationaux et les initiatives de sécurité régionale.

Pour la France, la perte d'une base stratégique essentielle en Afrique de l'Ouest diminuerait sa capacité à projeter sa puissance militaire et à influencer les événements dans la région du Sahel et au-delà. La coopération en matière de lutte contre le terrorisme serait affaiblie, augmentant les menaces terroristes qui pourraient affecter l'Europe. La rupture des accords pourrait ternir l'image de la France en Afrique, la faisant apparaître comme un partenaire instable, ce qui pourrait affecter ses relations avec d'autres pays africains et provoquer des critiques internes en France. Enfin, la rupture des accords de défense réduirait les opportunités d'investissement et de commerce entre les deux pays et impacterait des projets clés de développement économique et infrastructurel au Sénégal.

En conclusion, les accords de défense entre le Sénégal et la France offrent des avantages substantiels pour les deux pays, mais comportent également des inconvénients significatifs. Pour le Sénégal, l'accès à une expertise militaire avancée et le soutien en cas de crise sont cruciaux, mais cette relation peut engendrer une dépendance et des perceptions négatives. Pour la France, ces accords permettent de maintenir une influence stratégique en Afrique, mais à un coût financier élevé et avec des risques politiques et militaires notables. La rupture de ces accords entraînerait des pertes importantes en termes de sécurité, de coopération militaire, et d'influence géopolitique pour les deux nations.

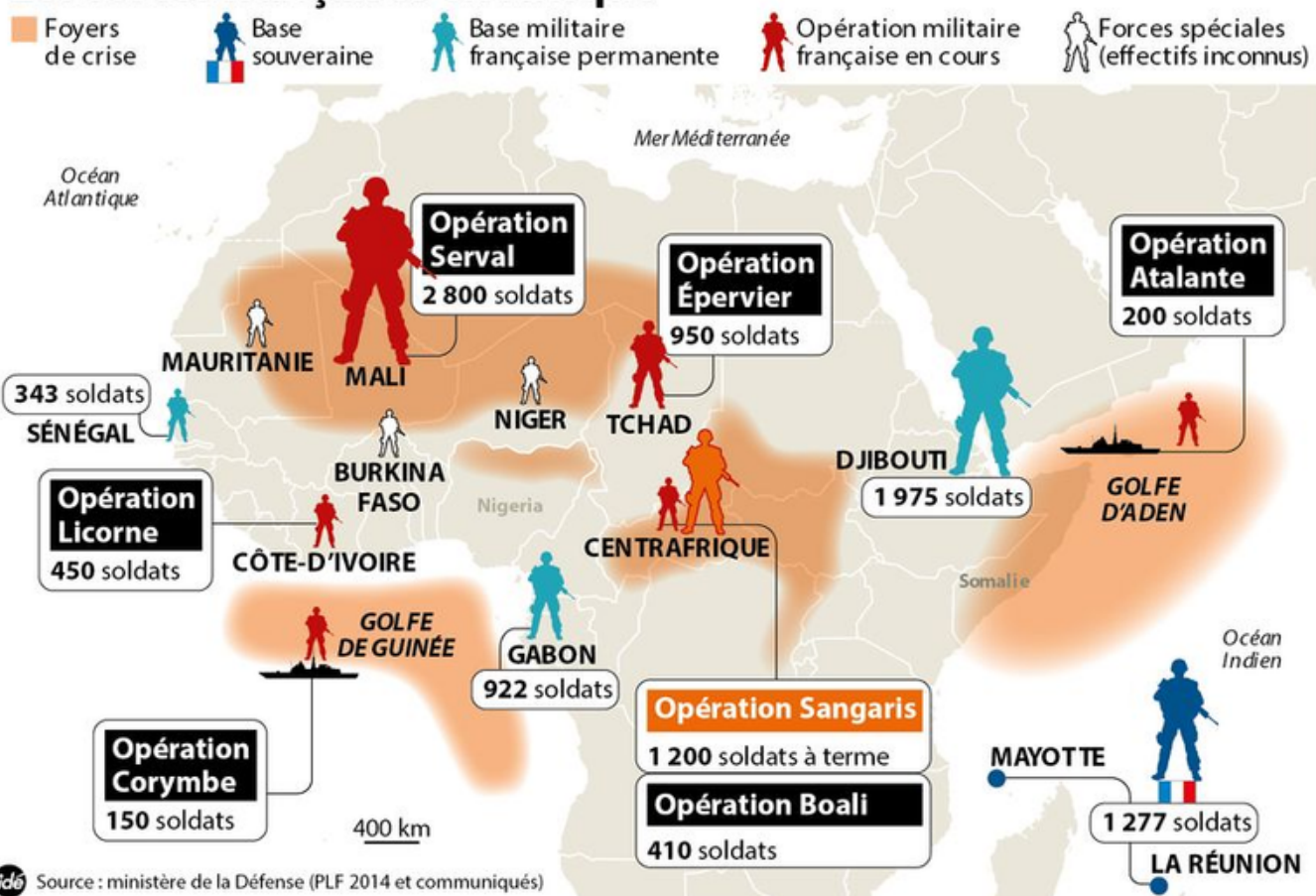


Entre Souveraineté et Méfiance : Les Craintes et Motivations des Autorités Sénégalaises

Les nouvelles autorités sénégalaises remettent en question la présence des forces françaises sur leur territoire et les accords de défense et de sécurité en vigueur. Cette réévaluation s'inscrit dans un contexte

plus large de redéfinition des relations entre la France et plusieurs pays africains, marqué par une montée des sentiments anti-français et des demandes croissantes de souveraineté accrue.

Les forces françaises en Afrique



Motivations des Nouvelles Autorités Sénégalaises pour dénoncer la présence française au Sénégal

Les nouvelles autorités cherchent à renforcer la souveraineté du Sénégal en réduisant la dépendance vis-à-vis des forces étrangères. Elles estiment que la présence militaire étrangère limite l'autonomie du pays et entrave sa capacité à prendre des décisions de défense indépendantes. Parallèlement, la population sénégalaise exprime de plus en plus des sentiments anti-français, nourris par des perceptions de néocolonialisme et d'ingérence étrangère. Les autorités sénégalaises répondent à ces préoccupations pour maintenir leur légitimité politique et sociale.

Le Sénégal explore également des partenariats avec d'autres puissances mondiales telles que la Chine et la Russie, offrant des

alternatives aux accords de défense traditionnels avec la France. Ces nouveaux partenariats sont perçus comme plus respectueux de la souveraineté nationale et mieux alignés sur les intérêts économiques du pays.

En outre, les critiques se sont intensifiées concernant l'efficacité des interventions militaires françaises dans la région. De nombreux observateurs estiment que ces opérations n'ont pas réussi à apporter une sécurité durable et ont plutôt exacerbé les tensions locales. Le coût élevé des opérations sans bénéfices clairs pour la sécurité nationale est également un point de contention majeur.

Une grande partie de la jeunesse sénégalaise aspire à des réformes profondes et à une amélioration des conditions de vie. Les nouvelles autorités visent à répondre à ces aspirations en repensant les alliances stratégiques et en s'éloignant des accords perçus comme faisant partie de l'ordre colonial ancien.



Les Missions Militaires controversées de la France en Afrique pour Défendre ses Intérêts : une motivation supplémentaire de méfiance pour les autorités Sénégalaises

La France a mené de nombreuses interventions militaires en Afrique depuis les indépendances, visant à défendre ses intérêts stratégiques, économiques et sécuritaires. Certaines de ces interventions ont consisté à aider à renverser les pouvoirs en place qui ne servaient pas leurs intérêts :

- **République Centrafricaine (RCA) - Opération Barracuda (1979) :** Renversement de l'empereur Jean-Bedel Bokassa par des parachutistes français.
- **Côte d'Ivoire - Opération Licorne (2002-2015) :** Intervention sous mandat de l'ONU pour stabiliser le pays durant la guerre civile et surveiller la ligne de cessez-le-feu entre les forces gouvernementales et rebelles.
- **Comores - Intervention de 1989:** Intervention suite à l'assassinat du président Ahmed Abdallah et la prise de contrôle par le mercenaire français Bob Denard.

Les nouvelles autorités sénégalaises, opposants farouches au néocolonialisme, cherchent à s'approprier pleinement les

ressources du pays et à se libérer de l'influence française sur les plans diplomatique et stratégique (défense et sécurité). Cette attitude menace les intérêts de la France, instaurant une méfiance réciproque. La présence des forces de défense françaises au Sénégal pourrait être perçue comme un facteur de déstabilisation, renforçant la motivation à remettre en question les bases militaires françaises.

En définitive, les motivations des autorités sénégalaises pour remettre en cause les accords de défense et de sécurité avec la France sont multiples et complexes. Elles incluent la volonté de renforcer la souveraineté nationale, de répondre aux sentiments anti-français, de diversifier les partenariats internationaux, et de réévaluer l'efficacité et les coûts des interventions françaises. Au-delà de tout cela, la question des emprises militaires françaises est un argument central, symbolisant à la fois la dépendance historique et l'opportunité d'une indépendance renforcée.

La question des Emprises des Forces Françaises à Dakar : un argument majeur de remise en cause de la présence des bases françaises au Sénégal

La question des emprises militaires françaises au Sénégal reste un point de discordance majeur. Déjà en avril 2010, l'ancien président sénégalais Abdoulaye Wade avait annoncé que la restitution intégrale de ces emprises était une condition préalable à la négociation d'un nouvel accord. Ne souhaitant pas apparaître comme le dernier chef d'État africain à fermer une base française devant son opinion publique, Wade a poussé la France à agir. C'est ainsi que, le 9 juin 2010, la France a symboliquement remis les emprises lors d'une cérémonie à Dakar et a, par note verbale, sollicité le 21 juin 2010 l'octroi de facilités sous forme d'emprises à conserver.

À l'instar de l'ancien président Wade, les nouvelles autorités sénégalaises critiquent également cette présence militaire. Le 17 mai 2024, Ousmane Sonko, Premier ministre du Sénégal, lors d'une rencontre à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

avec à ses côtés l'opposant français Jean-Luc Mélenchon, a exprimé ses réserves devant une foule d'étudiants survoltés. Il a précisé qu'il ne remet pas en cause les accords de défense et de sécurité avec la France, mais qu'il dénonce l'emprise de l'armée française à Dakar, déclarant que **“Le tiers de la région de Dakar est aujourd'hui occupé par des garnisons étrangères”**.

Les Éléments français au Sénégal (EFS) sont déployés à Dakar et occupent plusieurs sites stratégiques clés :

- **Quartier "Colonel Frédéric Geille" à Ouakam** : Cette base principale des EFS comprend des infrastructures de commandement et de coopération opérationnelle, ainsi que des installations dédiées à la formation et au soutien logistique. Elle occupe une superficie d'environ 39ha.

- **Quartier "Contre-amiral Protet" au port militaire de Dakar :** Accueillant des unités navales et aéronavales, ce quartier est équipé pour soutenir les opérations maritimes et les missions de coopération régionale. La base navale facilite également l'accueil de navires et d'aéronefs en mission ou en escale dans la région.

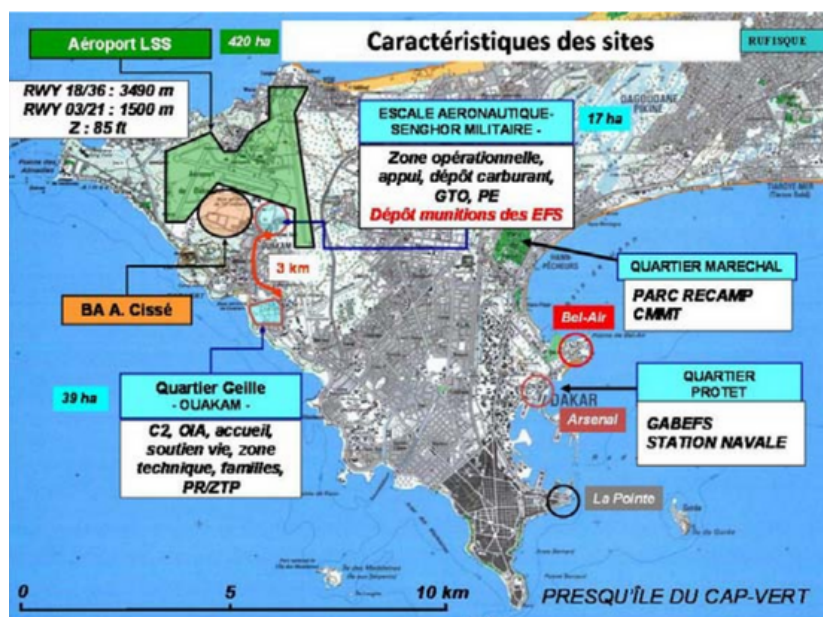
- **Escale Aérienne à l'Aéroport Militaire de Dakar-Senghor :** Située à l'aéroport Léopold Sédar Senghor, cette escale aérienne facilite le déploiement des forces aériennes et permet des opérations de soutien logistique aérien. Une superficie d'environ 17ha

- **Station d'Émission Haute Fréquence à Rufisque :** Gérée par la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et systèmes d'information (DIRISI), cette station est cruciale pour les communications et le soutien aux opérations militaires. Macky Sall avait décidé que la France pourrait bénéficier du site de Rufisque à titre gracieux.

- Les EFS disposent également d'une **station navale à l'arsenal** et d'une **emprise au Parc de Hann (RECAMP)**.

Ces emplacements stratégiques permettent aux EFS de mener à bien leurs missions de coopération militaire régionale, de soutien logistique et de formation des forces armées locales, tout en maintenant des capacités d'accueil pour les renforts et les opérations projetées.

Cette situation continue de susciter des débats passionnés sur la souveraineté et la présence étrangère, illustrant la complexité des relations franco-sénégalaises dans le domaine militaire.





Conclusion

La remise en cause des accords de défense franco-sénégalais par les nouvelles autorités sénégalaises est le résultat d'une combinaison de facteurs historiques, économiques, et politiques. La quête de souveraineté, le sentiment anti-français, et la réorientation géopolitique sont au cœur de cette dynamique. La question des emprises militaires françaises symbolise à la fois la dépendance historique et l'opportunité d'une indépendance renforcée. La complexité de ces relations souligne l'importance d'un dialogue renouvelé et équilibré pour répondre aux défis contemporains de sécurité et de développement.

Références:

- [AVIS ASSEMBLEE NATIONALE sur le projet de loi \(n° 427\) autorisant la ratification du traité instituant un partenariat en matière de coopération militaire entre la République française et la République du Sénégal](#) (Assemblée Nationale France)
- [RAPPORT SENAT sur le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun instituant un partenariat de défense et sur le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République togolaise instituant un partenariat de défense](#) (Sénat France)
- [France-Afrique : en quoi consistent les accords de défense ?](#) (DW)
- [\[DOCUMENT\] Accords de défense entre le Sénégal et la France](#) (Seneweb)
- [France and Senegal sign agreements to strengthen cooperation](#) (Africanews)
- [The French Military in Africa](#) (Council on Foreign Relations)
- [France: Agreements and Treaties](#) (BYU Library EU Docs)
- [France-Africa relations](#) (Wikipedia)
- [Gabon to Mali: History of French Military Interventions in Africa](#) (Global Voices)
- [La France pourrait réduire drastiquement sa présence militaire en Afrique](#) (Zone Militaire)
- [Le regard lucide de la sénatrice Hélène Conway-Mouret sur la présence française en Afrique](#) (Mondafrique)
- [Eléments français au Sénégal](#) (Defense Gouv)
- [Forces françaises en Afrique : de quelles bases l'armée dispose-t-elle encore ?](#) (La Croix)
- [La France prévoit réduire sa présence militaire au Sénégal de moitié](#) (Journal La Sentinelle)
- [L'ARMEE FRANÇAISE REDUIT ENCORE SES TROUPES AU SENEGAL](#) (SenePlus)
- [LE 23ÈME BIMA](#) (Sénégal de Planete-Senegal.com)
- [23ème Bataillon d'Infanterie de Marine](#) (Histoiredumonde.net)
- [Désengagement : l'Armée française réduit ses effectifs au Sénégal](#) (Seneweb)
- [Overseas military bases of France](#) (Wikipedia)
- [Niger: French forces leave for Chad](#) (Africanews)
- [Armed Forces of Senegal](#) (Wikipedia)
- [New U.S. Defense Cooperation Agreement With Senegal](#) (Council on Foreign Relations)
- [Senegal, UK sign defense and security cooperation agreement](#) (Report İnformasiya Agentliyi)
- [Defense and Security Agreements: Notes from Banjul](#) (Lequotidien)
- [China-Senegal relations](#) (The Diplomat)
- [Russia to sign military agreements with Senegal, others](#) (The Point)
- [Russia's influence in Africa, a security perspective](#) (Atlantic Council)
- [France to Halve Troops in Senegal by Summer of 2024: Reports](#) (Sputnik Africa)
- [Base aérienne 160 de Ouakam](#) (Au Sénégal, le cœur du Sénégal)
- [Les forces françaises au Sénégal ont un nouveau patron...](#) (Seneweb)